RAPPORT **D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020**

Sommaire

- **≻**Contexte
- >Hypothèses
- ➤ Dépenses prévues projets
- ➤ Planning d'investissements
- **≻PMT**
- ➤ Taux d'endettement
- ➤ Taux d'imposition et résultat
- ➤ La structure budgétaire
- Les Recettes de fonctionnement
- ➤ Les Dépenses de fonctionnement
- Les Recettes d'investissement
- **≻**Imposition
- **≻**Conclusion

Contexte

Le PLF propose quelques ajustements pour 2020, année de transition où le dégrèvement pour 80 % des ménages est pleinement mis en œuvre :

- la base (hors accroissement physique), le taux ainsi que les abattements de TH sont figés aux valeurs de 2019 pour calculer le montant versé par l'Etat au titre du dégrèvement et du produit de TH pour les 20 % des ménages restant soumis au paiement de la TH
- le produit lié aux hausses de taux de TH votées en 2018 et/ou 2019 est uniquement dû par les 20 % des ménages restant dès 2020, ce qui constitue une perte de recettes pour les collectivités concernées

Pour nous comme nous n'avons pas voté de variations, la TH sera conforme aux prévisions.

Orientation du débat

Deux orientations de fond :

- Un budget de fonctionnement ne comportant comme seules augmentations, celles qui s'imposent à nous
- Un budget d'investissement réduit à l'incontournable

Ces deux orientations ayant pour objet de laisser à la prochaine équipe la possibilité de modifier ce budget par des DM pour la réalisation de ses projets.

Hypothèses

Les données de l'année 2019 sont majoritairement réelles

Toutes les hypothèses de dépenses sont maximisées

- Les charges du personnel sont prévues avec une augmentation supérieure à l'inflation pour prendre en compte :
 - les augmentations de salaires,
 - · les glissements de carrières,
- Toutes les « optimisations » n'ont pas encore été faites.

Toutes les hypothèses de recettes sont minimisées

- Les recettes exceptionnelles sont systématiquement ignorées (sauf explication).
- Seules, les subventions actuellement connues et maîtrisables sont prises en compte.
- L'augmentation des recettes fiscales due à l'augmentation de la population est minorée (sauf explication).

Avec les hypothèses de dépenses et de recettes connues à ce jour

Dépenses prévues

	<u>Prix</u> TTC	Taxes (TVA, etc.)	Prix HT	Subvention et vente	Reste à charge HT
Église Fin	44	7	37		37
Mise en accessibilité	68	11	57		57
Cimetière	286	48	238	119 (**)	119
Etanchéité école	60	10	50		50
Priorité 2 (*)					

^(*) Les travaux en priorité 2 ne seront pas engagé avant avril, donc à la discrétion de la prochaine mandature

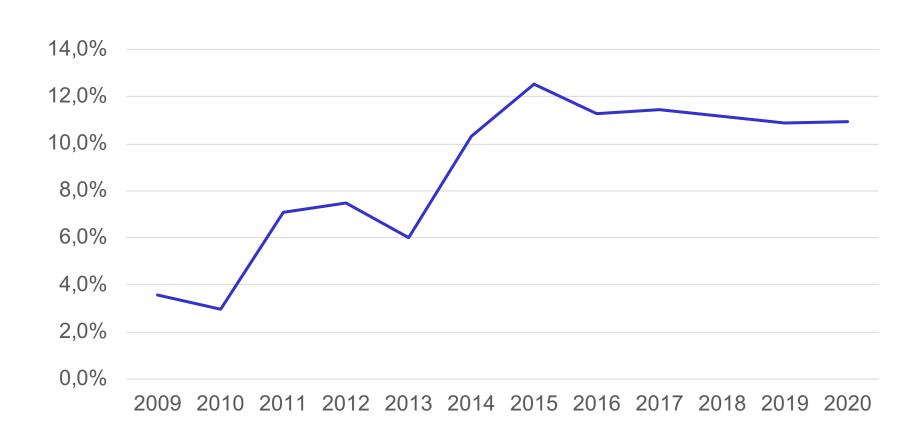
^(**) DETR 2020 entre 20% et 50%, je suis optimiste 50% comme la précédente

Planning d'investissements

L'indispensable avant les élections

Le reste, à définir ultérieurement par la prochaine équipe

Taux d'endettement



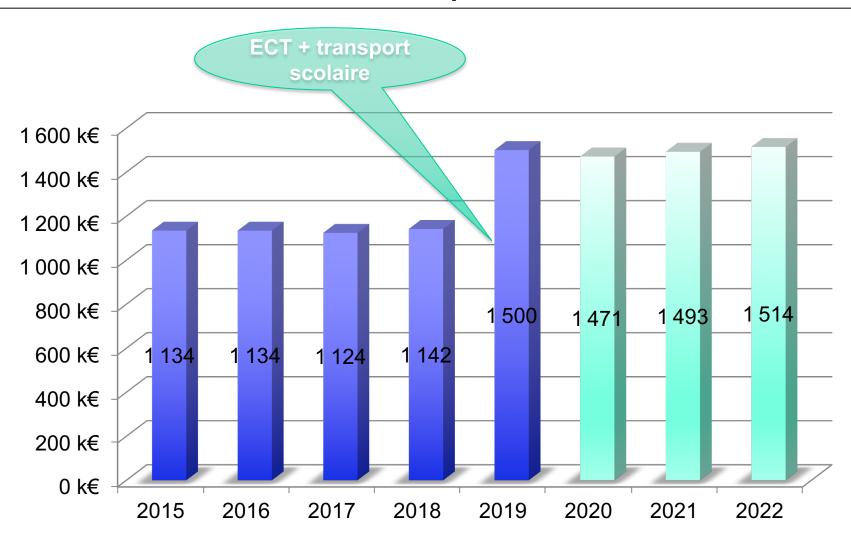
RECETTES	NCTIONNEMENT DEPENSES
CHAPITRE 70	CHAPITRE 11 : CHARGES A CARACTERES GENERALES CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTIOIN COURANTES
CHAPITRE 73	CHAPITRE 12 : CHARGES DE PERSONNEL
	COMPTE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS
	CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES
CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	COMPTE 023 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

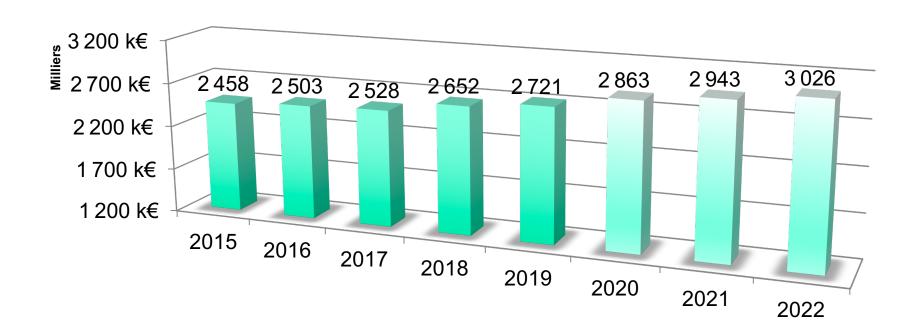
COMTE 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	CHAPITRE 16: REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	
	CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES	CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

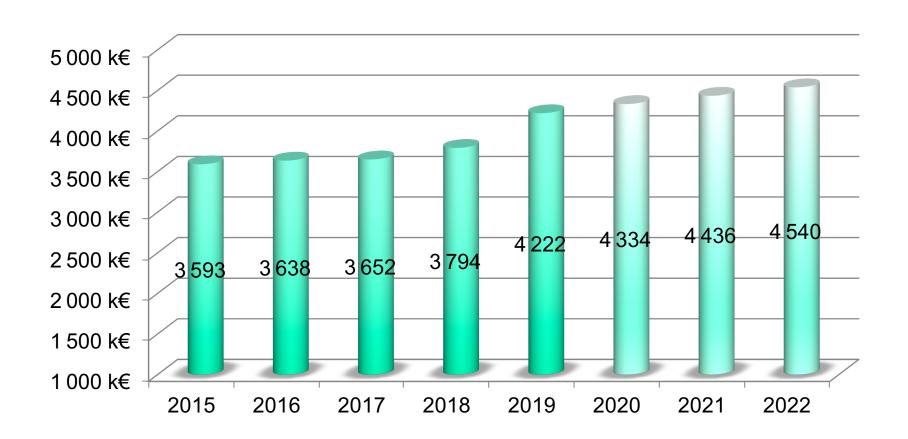
Hors impôts



Impôts et taxes

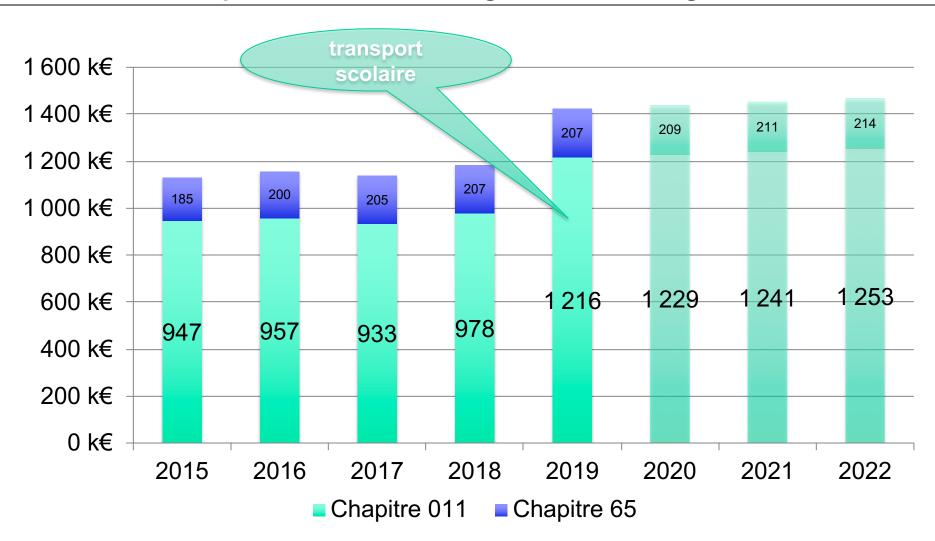


Total des recettes de fonctionnement

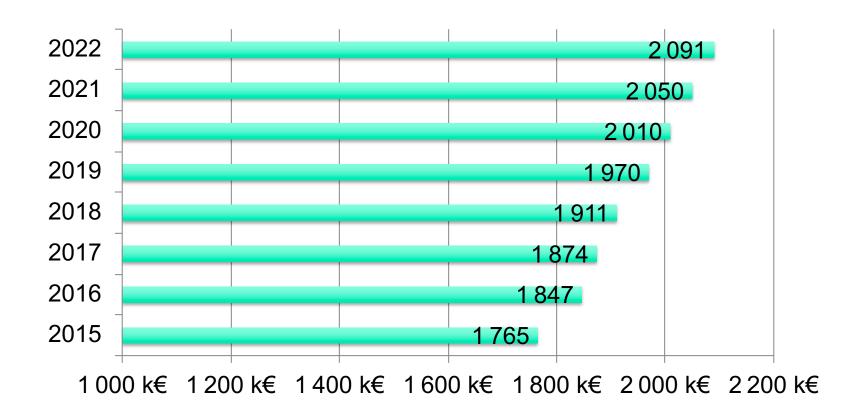


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

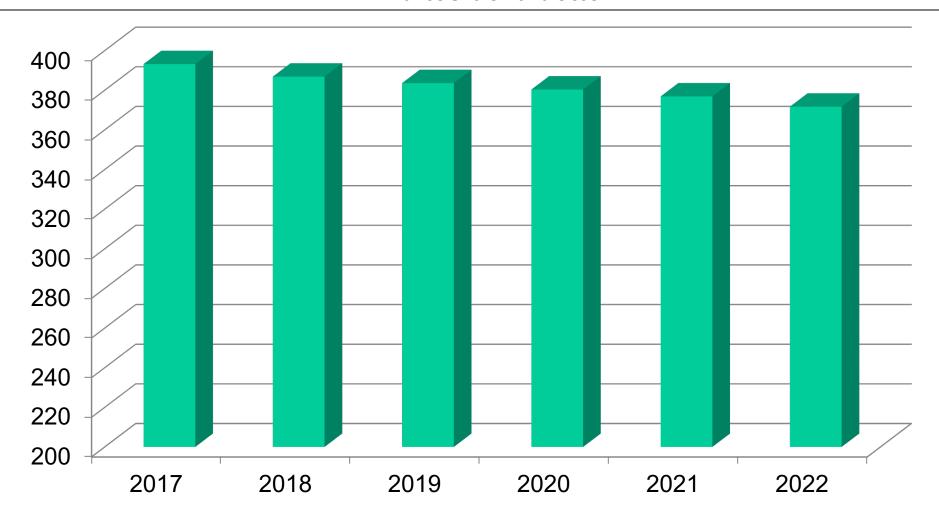
Chapitre 011 et 65 - Charges à caractère général



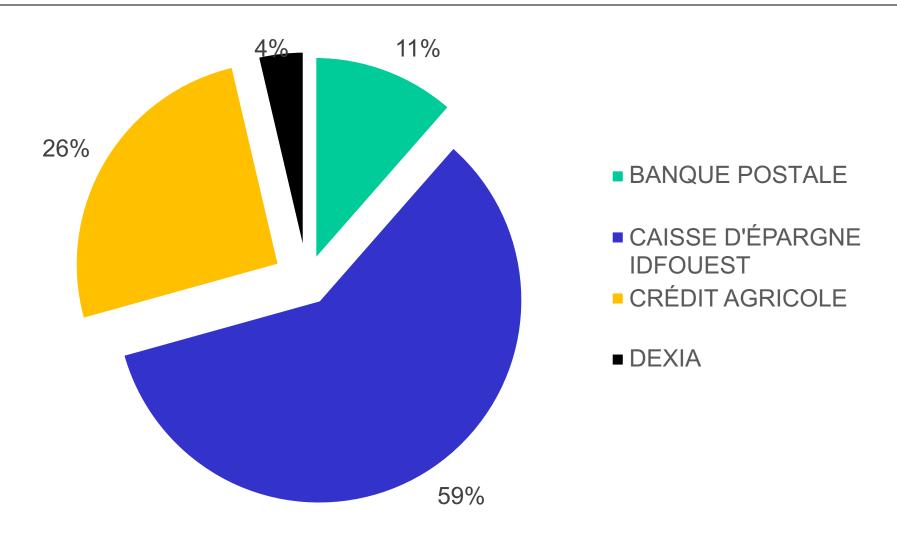
Chapitre 012 - Charges de personnel



Annuités de la dette

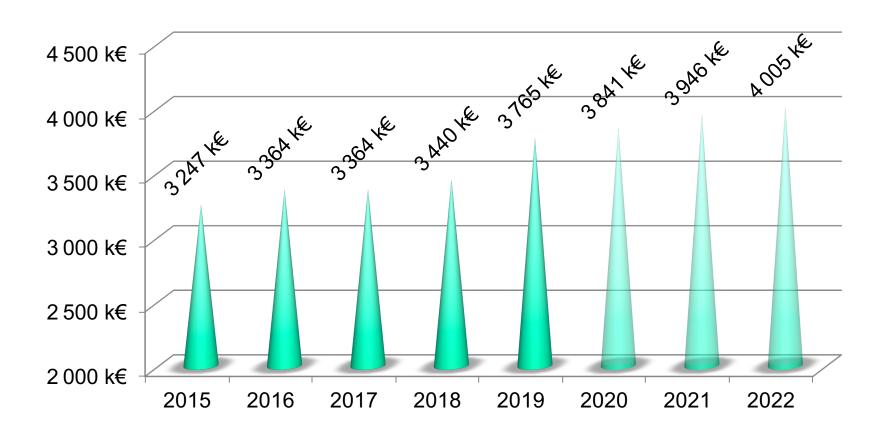


Constitution de la dette



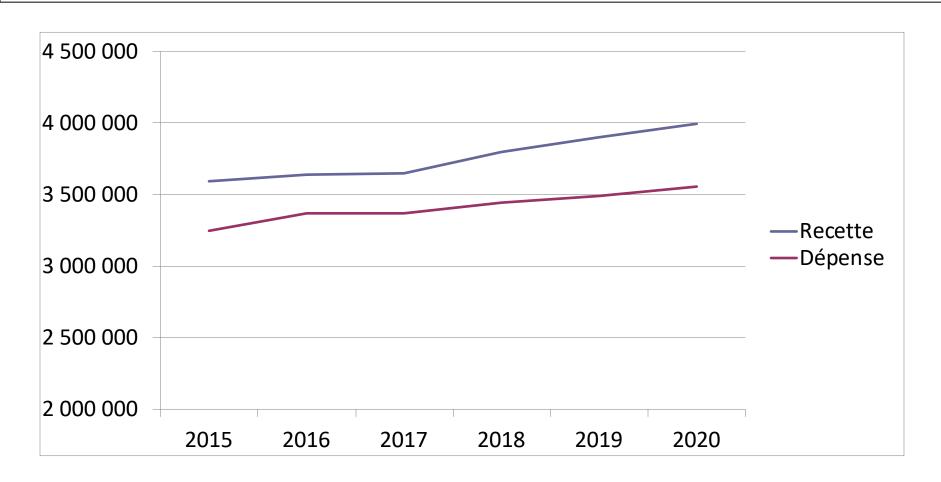
Sans changement par rapport à 2019 car pas de nouveau emprunt et pas de fin

Dépenses totales de fonctionnement



Notre autofinancement

Courbe « ciseaux »



Imposition

Notre imposition

	Actuel
	%
Taxe d'habitation	12,33
Taxe foncière (bâti)	22,20
Taxe foncière (non bâti)	83,77

Taux identiques depuis 2008

CONCLUSION

- > Fin de la modélisation pour le pilotage à moyen et long terme.
- > Stabilisation de nos coûts de fonctionnement.
- Qualité de notre autofinancement.
- Services à la population gardés aux mêmes niveaux avec les mêmes taux d'imposition.



Merci de votre ATTENTION